

DÉCLOISONNER LES DÉMARCHES

CONJUGUER LES ÉCHELLES

PRODUIRE DE L'EXPERTISE

CONTRIBUER À LA CONSTRUCTION
DE LA VILLE DE DEMAIN

ÉCLAIRER LES TRAJECTOIRES

PARTAGER DES CLÉS DE LECTURE

FAVORISER LE DIALOGUE
ENTRE LES ACTEURS

ACCOMPAGNER LES ÉVOLUTIONS



AGENCE D'URBANISME
DE L'AGGLOMÉRATION
MARSEILLAISE

PARTENAIRE DES TERRITOIRES



L'AGAM ET VOUS

UN CENTRE DE RESSOURCES

Le pôle Ressources et données urbaines collecte, traite, suit et analyse des bases de données variées pour en extraire chiffres clés et indicateurs de référence, à retrouver sur le site de l'Agence, dans la rubrique données urbaines.

► **Service SVP à la demande :** l'Agam s'engage à apporter une réponse rapide à ses partenaires pour toute demande de données ou de carte précise sur un territoire ou un thème définis. Contact : 04 88 91 92 40 / j.picon@agam.org

UN CENTRE DE DOCUMENTATION SPÉCIALISÉ

Mis à disposition des équipes d'études, des partenaires et du public, il est riche d'un fonds composé de 6000 travaux de l'Agam, dont un tiers d'études réalisées depuis près de 50 ans, adossé à une bibliothèque regroupant 5000 ouvrages, 100 titres de périodiques techniques (abonnements et archives) et 10 titres de quotidiens nationaux et régionaux.

► **Recherches documentaires ciblées,** réalisées à la demande et accueil sur RDV - Contact : 04 88 91 92 57 / documentation@agam.org

UNE COLLECTION DE PUBLICATIONS

"Regards de l'Agam" propose une analyse détaillée d'un sujet d'actualité ou décrypte les dynamiques à l'œuvre sur les territoires grâce aux observatoires en place à l'Agence.

► **Recevez dès leur sortie les publications "Regards de l'Agam"** en vous inscrivant sur notre liste de diffusion - Contact : 04 88 91 92 11 / i.collet@agam.org

UN SITE INTERNET ET UNE NEWSLETTER

Site "ressources" résolument tourné vers l'information et la connaissance des territoires, le site internet de l'Agam valorise analyses, études et observatoires de l'Agence. Il comptabilise près de 660 documents en téléchargement.

► **Pour vous tenir informés de l'actualité de l'Agence et de ses travaux,** inscrivez-vous à notre newsletter à partir du site internet www.agam.org ou suivez-nous sur les réseaux sociaux : Facebook et Twitter.

LES MEMBRES TITULAIRES



LES MEMBRES ADHÉRENTS



LES AUTRES PARTENAIRES



LES RÉSEAUX PROFESSIONNELS

L'Agam travaille en étroite collaboration avec le réseau de la Fédération nationale des agences d'urbanisme (FNAU) qui regroupe **52 agences** et plus de **1 300 professionnels**. Elle participe également à d'autres réseaux : OIP, ALE, BDM, MAV PACA, AROHLM PACA, Metrex, Clusters...



CONTACT
AGAM - LOUVRE & PAIX 49 La Canebière CS 41858 - 13221 Marseille Cedex 01
Téléphone : 04 88 91 92 90 - Fax : 04 88 91 92 66
Email : agam@agam.org - www.agam.org



QU'EST-CE QU'UNE AGENCE D'URBANISME ?



LES AGENCES D'URBANISME

« ont pour mission de suivre les évolutions urbaines, de participer à la définition des politiques d'aménagement et de développement, à l'élaboration des documents d'urbanisme et de planification, notamment des schémas de cohérence territoriale, et de préparer les projets d'agglomération dans un souci d'harmonisation des politiques publiques* »

- Un **appui technique** au service des collectivités pour mieux coordonner l'aménagement et le développement des territoires.
- Un **outil d'ingénierie** mutualisé à travers l'élaboration d'un programme de travail partenarial.
- Un **espace d'échange** et de débat pour des projets partagés.
- Un **lieu d'expertise** qui mêle des compétences pluridisciplinaires et apporte une vision intégrée.
- Un **pivot technique** au cœur de plusieurs **réseaux d'acteurs** : collectivités territoriales, organismes publics, État, enseignement supérieur et recherche, société civile et associations professionnelles, international.
- Un **centre de ressources** riche de près de 16 000 documents, constitué depuis près de 50 ans d'observation urbaine.

*Art 121.3 du Code de l'urbanisme, modifié par la loi ALUR de janvier 2014



UNE ÉQUIPE D'EXPERTS

L'Agence compte **65 salariés, architectes, urbanistes, paysagistes, géomaticiens, statisticiens, économistes, infographistes, documentalistes, juristes, ingénieurs, sociologues, cartographes...**

La pluridisciplinarité est un atout qui permet à l'Agence de mobiliser ses compétences et ses ressources selon les thèmes abordés. En croisant ses savoir-faire et ses compétences dans un fonctionnement en mode projet, l'Agam optimise la réactivité nécessaire pour répondre aux différentes sollicitations de ses partenaires, apporte une vision intégrée et une expertise ciblée.

ÉCHELLES D'INTERVENTION



Du quartier au système métropolitain et à l'échelle régionale



Dans un moment de fortes évolutions et de profondes mutations sociales, économiques, financières et institutionnelles, les acteurs locaux ont plus que jamais besoin de renouveler les clés de lecture et les ressorts de l'action afin d'adapter et d'optimiser leurs politiques publiques et les inscrire dans la durée.

Ces exigences renforcent l'intérêt d'outils pérennes comme les agences d'urbanisme, outils neutres d'observation, d'expertise, de pédagogie, de dialogue et d'intermédiation entre les acteurs et les échelles des territoires.

Fort de sa solide expérience, l'Agam a su en permanence s'adapter aux évolutions institutionnelles, s'ouvrir aux nouveaux domaines d'intervention dans le champ de l'urbain et élargir son partenariat au monde économique et aux réseaux professionnels.

Une nouvelle page de l'action territoriale s'ouvre, qui va exiger encore davantage qu'hier une capitalisation des connaissances, une transversalité des politiques, un dialogue renforcé entre les différents acteurs au service d'un aménagement du territoire cohérent.

Rompue à participer à ces défis, l'Agam met à disposition de ses partenaires d'aujourd'hui, comme à ceux de demain, une équipe pluridisciplinaire portée par une éthique professionnelle, un savoir-faire reconnu et une motivation à la hauteur des enjeux d'un système territorial en mouvement.

Laure-Agnès Caradec
Présidente de l'Agam

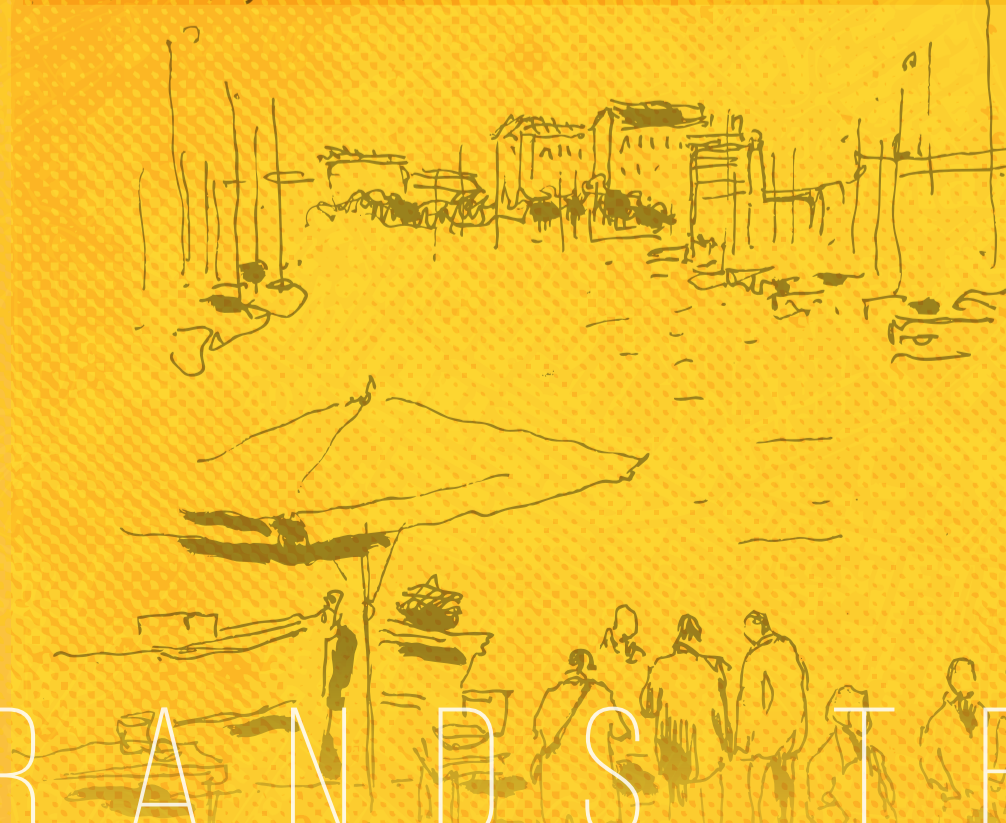


MISSIONS



L'ensemble de ces missions se traduit dans un programme de travail partenarial pluriannuel répondant aux préoccupations partagées de ses membres : analyses, observations, diagnostics, réflexions stratégiques, propositions et scénarios ou besoins d'animation, d'assistance à des démarches de projet...

Les productions de l'Agence peuvent être très diverses : notes, études, cartes, animation de démarches et de réunions, publications, atlas, synthèses, tableaux de bords...



DOMAINES D'INTERVENTION

→ **PLANIFICATION** Co-construire des projets intégrés
Diagnostic et état initial de l'environnement du SCot de MPM, élaboration des documents du SCot du Pays d'Aubagne et de l'Étoile et de Gréasque, élaboration des documents du PLU de Marseille et assistance à la maîtrise d'œuvre, élaboration du PLU d'Aubagne, études préalables au PLU de MPM...

→ **PROJET URBAIN** Redessiner la ville
Plan-guide du projet Centre-ville Vieux-Port, orientations d'aménagement du PLU de Marseille, hypothèses d'évolution du pôle Timone-Conception, propositions d'aménagement de la Pointe Rouge, centre-ville d'Aubagne, charte ville/port...



→ **HABITAT** Suivre et accompagner les politiques publiques
Suivi des livraisons de logements sur Marseille, MPM et PAE, Programme Local de l'Habitat, Atlas du Parc Locatif Social, évaluation des besoins en logements étudiants sur Marseille, logements des personnes âgées, copropriétés dégradées, Comité local de l'habitat...

→ **COHÉSION SOCIALE** Répondre aux enjeux de solidarité
Observatoire des quartiers, préparation des nouveaux programmes du Renouveau urbain à Marseille, Contrat de ville de MPM...

→ **MODES DE VIES** Décoder les évolutions sociétales
Enquête accessibilité du Pôle de la Belle de Mai, les jeunes dans les Zones urbaines sensibles, enquête sur les conditions de vie des étudiants, enquête qualitative sur les attentes des marseillais, "Qui sont les Marseillais ?", enquête logement sur Euroméditerranée...

ADAPTABILITÉ
Réinterroger nos pratiques

→ **DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE** Analyser les composantes économiques du territoire pour accélérer son développement
Ateliers macro-économie locale, Club immobilier d'entreprise, suivi de l'emploi et des filières et territoires stratégiques, Schéma des espaces tertiaires, Atlas des espaces économiques de MPM, suivi de l'attractivité de Marseille, Schéma d'aménagement du technopôle de Luminy, lettre de l'enseignement supérieur...



→ **ÉQUIPEMENTS** Anticiper les besoins des habitants
Plan Piscines, Plan Stades et Plan Gymnases de Marseille, diagnostic des équipements de proximité de MPM, inventaires des sites pour les manifestations de MP2013, schémas hospitaliers...

→ **MOBILITÉS** Articuler les modes de déplacement
Observatoire du stationnement, Schéma des modes doux de MPM, exploitation de l'enquête ménages-déplacements, Bilan environnemental des déplacements, Livre blanc des transports métropolitains, cohérence urbanisme-transport, étude sur la requalification du Jarret, logistique urbaine...



TRANSVERSALITÉ
Décloisonner les thématiques

→ **DÉVELOPPEMENT DURABLE** Faire évoluer les approches
Projet CAT Med, Atlas de l'environnement de MPM, Parc national des Calanques, Charte de la biodiversité urbaine, Atlas des risques majeurs, Contrat de Baie, indicateurs de développement durable, profil énergétique du territoire...